



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 juin 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais adresser une série de questions à Madame la Ministre de la Culture au sujet du Musée National d'Histoire Militaire.

La collection du Musée National d'Histoire Militaire (MNHM) s'est enrichie de manière conséquente au fil du temps, de sorte qu'à partir de 2016, le musée a été rénové et son espace agrandi. La nouvelle annexe vient d'ailleurs d'être inaugurée vendredi dernier, le 14 juin 2019. D'après mes informations, il resterait un important travail de stockage qui s'avère parfois délicat et difficile en raison du volume et de la nature de certaines pièces. À l'heure actuelle, le personnel du MNHM se compose de cinq employés et d'une quinzaine de bénévoles.

L'agrandissement du musée permettra d'organiser des expositions temporaires et itinérantes dont notamment les établissements scolaires pourraient profiter. D'ailleurs, la mise sur pied d'un « package pédagogique » pour aider les enseignants, ainsi que d'une application numérique figure parmi les futurs projets du musée.

Au vu de ce qui précède, je voudrais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Culture :

- Madame la Ministre partage-t-elle l'avis que le MNHM pourrait collaborer plus étroitement avec les établissements scolaires afin de promouvoir auprès des jeunes générations l'esprit de coexistence pacifique en rappelant la mémoire collective des périodes de guerres auxquelles notre pays a été confronté au dernier siècle ? Dans l'affirmative, quelles initiatives en ce sens le Gouvernement serait-il disposé à entreprendre ?
- Madame la Ministre est-elle d'avis que les moyens humains et financiers actuels du MNHM devraient être adaptés afin de répondre aux nouveaux défis qui se présentent à lui notamment en ce qui concerne les projets d'ordre pédagogique ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, aux assurances de ma considération parfaite.

Martine Hansen
Députée



Luxembourg, le 25 juin 2019

Réf. : 82dx2b76a



La Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le
Parlement

Objet : Réponse à la question parlementaire n°802 de Madame la Députée Martine Hansen

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire no 806 de Madame la Députée Martine Hansen au sujet du Musée national d'histoire militaire (MNHM), avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Sam TANSON
Ministre de la Culture

Réponse de Madame la Ministre de la Culture à la question parlementaire n° 802 du 18 juin 2019 de l'honorable Députée Martine Hansen concernant le Musée National d'Histoire Militaire.

L'honorable Députée me saisit d'une question relative aux ressources du Musée National d'Histoire Militaire (MNHM) à Diekirch ainsi qu'à son offre pédagogique.

Le MNHM traite essentiellement, mais pas seulement, de la Deuxième guerre mondiale et propose aux écoles des visites interactives, basées sur l'échange avec les jeunes sur la guerre telle qu'elle a été vécue par le peuple luxembourgeois. Celle-ci n'y est donc pas abordée en tant que stratégie militaire, ni par la simple démonstration de l'artillerie, mais confrontée à travers des destins souvent individuels qui démontrent la brutalité et la misère du conflit ainsi que la soumission d'un peuple sous le joug d'un régime totalitaire. Le MNHM explique lui-même travailler sur le thème de la « prévention » et non de la « glorification ». Les visites scolaires sont d'ailleurs communiquées sous le titre de « Using war to prevent war ? ».

Un professeur d'histoire détaché de l'enseignement est aujourd'hui responsable de la collaboration avec les écoles et a élaboré plusieurs visites thématiques, jeux interactifs et valises pédagogiques. Il accueille les scolaires, propose des visites *extra muros* et organise des formations pour enseignants dispensées à l'IFEN.

Il élabore également un parcours éducatif pour le *Musée Patton* d'Ettelbruck et le *Musée de la bataille des Ardennes* de Clervaux. Un autre projet pédagogique, avec des jeunes pour les jeunes, est en train d'être réalisé au *Schumanns Eck*.

Le nombre de classes qui visitent le musée est en augmentation (de 39 pour toute l'année 2018 à 30 pour la seule première moitié de 2019) et le ministère, qui a pu assister à l'accueil de classes, constate une offre scolaire riche et de qualité. Je me réjouis du fait que la collaboration entre le MNHM et les écoles soit particulièrement bien développée et croissante.

Le MNHM a, en effet, développé une série de dossiers pédagogiques qu'il souhaite diffuser auprès des enseignants et mon Ministère est en train de collaborer étroitement avec le Ministère de l'éducation nationale sur la question de la diffusion de l'offre et des ressources culturelles dans les écoles.

A cet égard, je tiens à souligner que le Ministère de la Culture a, en avril 2019, créé un poste de médiation culturelle afin de renforcer la collaboration avec l'éducation nationale, le développement de l'offre pédagogique dans les institutions culturelles et l'accès à la culture pour le grand public.

Force est de constater que la culture est portée en bonne partie par la société civile. Investir dans la culture ne se limite pas à financer des bâtiments mais la priorité doit être donnée au contenu et au public. L'urgence est d'investir dans la conservation, mais aussi dans la visibilité et dans la transmission. Le pays est riche en culture, mais doit investir davantage dans la connaissance de sa culture. Dans ce contexte, nous œuvrons à un renforcement et à une professionnalisation généralisés de nos institutions culturelles.